



Passage en classe de 5ème pour l'année scolaire 2019/2020

Réinscriptions des élèves de 6ème

Destinataires de la note d'information: Familles des élèves inscrits au collège de Bourbon

La réinscription des élèves des classes de 5ème du Collège de Bourbon pour la prochaine rentrée scolaire se déroulera selon les modalités et calendrier suivants:

- **Réinscription effectuée par le(s) responsable(s) légal(aux)** de l'élève, muni(s) d'une pièce d'identité, en salle D08 (située au rez-de-chaussée du bâtiment D).

- **Pièces à fournir obligatoirement :**

- 1- La **carte d'identité** du ou des responsables légaux, à présenter à l'accueil,
- 2- Un **justificatif d'adresse** de moins de 6 mois (*facture de téléphone fixe, d'eau ou d'électricité*),
- 3- **2 photos d'identité** récentes (*écrire le nom et le prénom de l'élève au dos des photos*),
- 4*- Les **autorisations parentales** (*Sortie en cas d'alerte cyclonique, Sortie en cas d'absence d'un*

professeur,

Inscription aux Devoirs Faits, Traitement des données personnelles) complétées et signées.

- 5*- La **fiche de renseignements** (Base élèves SIECLE) à vérifier, à compléter ou à modifier en rouge si nécessaire, et à signer.

- **Calendrier des réinscriptions**

Classe	Date de la réinscription	Horaire/Accueil des responsables	Salle
6ALBIUS	<i>Mercredi. 05 juin</i>	7H40	D08
6CHATEL	<i>Mercredi. 05 juin</i>	8H40	D08
6DAYOT	<i>Mercredi. 05 juin</i>	9H45	D08
6DODU	<i>Mercredi. 05 juin</i>	10H40	D08
6DORET	<i>Mercredi. 05 juin</i>	11H40	D08

6GARROS	<i>Jeudi. 06 juin</i>	7H40	D08
6GUYON	<i>Jeudi. 06 juin</i>	8H40	D08
6HUBERT	<i>Jeudi. 06 juin</i>	9H45	D08
6MAIGARD	<i>Jeudi. 06 juin</i>	10H40	D08

Accueil de tous les responsables des élèves de chaque classe à 7h40, 8h40, 9h45, 10h40, 11h40 selon les horaires des réinscriptions : informations générales, distribution de documents et réinscription de chaque élève

▲ La réinscription ne sera validée qu'à condition que le dossier soit complet et que l'élève soit à jour de ses manuels scolaires.

DEMI-PENSION

-L'inscription à la demi-pension est distincte de la réinscription au collège (cf. document relatif aux modalités et pièces à fournir pour l'inscription à la demi-pension). Elle se fera aux mêmes dates et horaires figurant sur le calendrier ci-dessus, **au service de l'intendance** (rez-de-chaussée du Bât A).

Pour tout renseignement relatif aux **réinscriptions** s'adresser aux CPE :

Mme NANECOUC (0262 90 45 67) classes de 6° et de 4° et Mme ROCHETAMS (0262 90 45 66) classes de 5°.

Pour la direction, les CPE

